



# ZOOM SUR TOITS EN TRANSITION

Sur le territoire de la métropole lyonnaise, l'association Toits en Transition porte un projet de production d'énergie solaire grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics ou privés. Avec la particularité de cette fois mettre les citoyens directement aux commandes.

Développer localement l'énergie solaire et faire participer les citoyens à la transition énergétique, voilà le point de départ de Toits en Transition. « On voulait donner aux citoyens la maîtrise d'une énergie renouvelable » nous confirme Jean-Marc Denise, président de l'association. Pour y parvenir, le collectif de bénévoles rassemblé au sein de l'association va installer des panneaux solaires sur des toits de bâtiments publics ou privés et revendre l'énergie produite à un fournisseur d'électricité. Le tout financé et géré par les citoyens eux-mêmes.

Si des projets similaires ont déjà vu le jour ailleurs en France, c'est une première sur le territoire de la métropole lyonnaise. D'ici à la fin de l'année, onze centrales photovoltaïques vont ainsi venir recouvrir des toits d'écoles de dix communes de la métropole. L'électricité qui sera produite sera ensuite vendue à EDF et représentera l'équivalent de la consommation annuelle de 32 familles.

## Une fusée à deux étages

Toits en Transition pense et porte ce projet mais le format associatif n'était pas le mieux adapté à sa mise en place opérationnelle. Une SAS (Société par Actions Simplifiée) coopérative dénommée Un Deux Toits Soleil a donc été créée pour l'occasion. C'est elle qui va re-

cevoir les financements, payer l'installation des panneaux solaires et les exploiter. Des citoyens et des acteurs locaux (collectivités et organismes publics, etc.) vont ainsi pouvoir investir dans cette société en achetant des parts, participant directement au financement de son action.

La gouvernance d'Un Deux Toits Soleil a été pensée pour en assurer un fonctionnement démocratique et une « maîtrise citoyenne ». « C'est une société coopérative, chaque sociétaire a une seule voix, quel que soit son capital », précise bien Jean-Marc Denise. Elle est également pilotée par des collègues de sociétaires qui donnent la majorité des voix aux citoyens et à l'association, qui est la garante du projet. Pas de risque donc de voir la société s'éloigner de son but initial.

Autre point essentiel : le financement citoyen. A minima, un tiers de la somme nécessaire pour installer ces panneaux solaires va provenir des citoyens via l'achat de parts dans la société coopérative. Sur un budget total estimé à 300 000€, cela représente une belle somme. Pour le reste, l'association aura recours à l'emprunt bancaire et aux subventions. Pour dépasser le cercle des militants prêts à mettre la main à la poche, il fallait donc rendre cet investissement attractif : « aujourd'hui, on table sur 4% d'intérêts annuels moyens sur 25 ans » annonce Jean-Marc. Un investissement alors motivé par la simple recherche de profit ? « Non, car les bénéfices que l'on va générer par la vente de notre électricité à EDF, ce sont des outils, pas une fin en soi » nous répond-il.

## Sensibiliser les jeunes générations

En effet, ces bénéfices seront soit réinvestis dans de nouveaux projets, soit dans des actions de sensibilisation, soit redistribués aux sociétaires. C'est l'Assemblée Générale de la société, qui décidera chaque année de cette répartition.

Sensibiliser le public et les jeunes générations à la transition énergétique, c'est d'ailleurs un des objectifs initiaux de Toits en Transition. Ce qui tombe bien : « comme on installe les panneaux solaires sur des écoles, ils pourront servir d'outils et de supports de travail pour ceux qui feront ces actions de sensibilisation »,



souligne son président. « Et avec les fonds que l'on dégagera, on pourra également participer au financement d'actions déjà existantes et en développer nous-mêmes ».

Parmi les communes déjà séduites par ce projet, il y a Bron. Située dans l'est lyonnais, elle accueillera sur le toit de son école Ferdinand Buisson une des ces centrales photovoltaïques : « deux choses nous ont intéressé dans ce projet. D'une part il s'agit de produire une énergie renouvelable, ce qui représente un véritable intérêt général, et d'autre part le chemin pour y arriver : la participation citoyenne et collective » nous indique Martine Rodamel, adjointe au maire et déléguée au Patrimoine, à la Transition énergétique et à l'Accessibilité. Pour elle, cette implication citoyenne est un moyen pour les habitants de « s'emparer de la question énergétique et de réfléchir à la possibilité d'agir, en en parlant autour de soi, voire en installant des panneaux chez soi ». Un souhait partagé par Jean-Marc Denise : « on espère bien que lorsqu'on aura montré que ce système fonctionne, les collectivités et les propriétaires vont se bousculer au portillon pour nous proposer leurs toits ».

Aujourd'hui, Toits en Transition et Un Deux Toits Soleil sont sur le point de lancer une campagne de financement participatif afin d'attirer de nouveaux sociétaires prêts à investir dans le projet. Rendez-vous donc courant juin sur le site internet de l'association pour en savoir plus et peut être devenir à votre tour producteur d'énergie solaire.

Thomas Sevignon



Jean-Marc Denise (à gauche) et Hervé Rognerud, administrateurs de Toits en Transition © Thomas Sevignon

## LA SOLUTION PROPOSÉE

Installer une centrale photovoltaïque sur nos toits.